



des Côtes d'Armor

appellent à la grève le 15 décembre pour le retrait du projet d'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation

RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL le 15 décembre à 10h30 Place Robien à Saint-Brieuc

Les sujets de désaccords et de mécontentements sont aujourd'hui très nombreux dans l'Education nationale : suppressions massives de postes, dégradation des conditions de scolarisation des élèves, conditions de travail de plus en plus difficiles pour l'ensemble des personnels... autant de mesures qui ne sont pas au service de la réussite de tous. Le gouvernement refuse de pratiquer un dialogue social digne de ce nom.

Dans ce contexte, le ministre de l'Éducation nationale veut imposer dès la rentrée 2012 une modification en profondeur des modalités d'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation.

L'ampleur de la mobilisation contre ces projets (appel à la grève, pétition qui a déjà recueilli 50 000 signatures, assemblées générales de personnels, motions de conseils d'administration de collèges et de lycées, motions de conseils d'écoles...) a contraint le ministre de l'Education Nationale à revenir sur la suppression de toutes les promotions entre 2012 et 2015. Il renonce aussi à présenter ce texte dès décembre au CTM. Il tente de désamorcer la mobilisation des personnels de l'éducation en proposant un simulacre de négociations sur ces textes.

Il affirme aujourd'hui que ces textes ne sont pas définitifs et sont ouverts à la discussion. Mais dans le même temps il confirme qu'il n'entend pas revenir sur les principaux points de désaccord :

- le rôle majeur du supérieur hiérarchique : IEN dans le premier degré et positionnement du chef d'établissement comme seul évaluateur dans le second degré,
- le contenu de l'évaluation : elle ne porterait plus principalement sur l'activité en classe avec les élèves,
- l'évolution des carrières : déroulement ralenti, sans transparence renforçant inégalités et injustices.

Parce que ces projets induisent des transformations de leurs métiers qu'elles refusent, les organisations départementales CGT, FO, FSU, UNSA considèrent que les annonces ministérielles ne répondent pas à leurs attentes, et confirment leur demande de retrait du projet de décret et d'arrêté.

Elles appellent à signer et à faire massivement signer [la pétition nationale pour le retrait du projet](#). Elles maintiennent leur appel à la grève le 15 décembre et elles appellent les personnels à participer massivement à la mobilisation.